

L'étude sur les Volontariats d'Initiation, d'Echanges et de Solidarité (VIES) en Aquitaine a permis de mieux comprendre les caractéristiques de l'engagement des jeunes aquitains dans des projets de solidarité internationale. Cette dynamique est portée par des jeunes qui évoluent dans un monde associatif dense, souvent difficile à saisir du fait de leurs caractères divers : statuts, projets, motivations, etc.

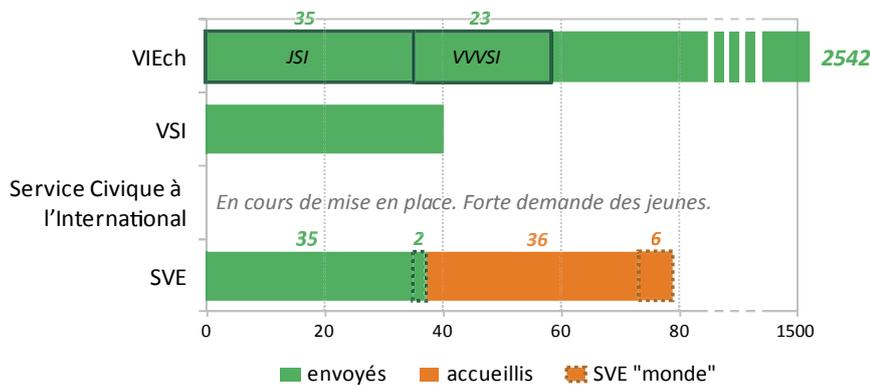
Face à une demande toujours croissante et une offre de volontariat mal identifiés, quelles sont les caractéristiques des engagements volontaires et solidaires de la jeunesse en Aquitaine ?

## LES AQUITAINS ET L'AIR DU GRAND LARGE

Les volontaires aquitains évoluent pour l'immense majorité dans un cadre associatif (seul secteur pouvant absorber une demande toujours croissante de départs en volontariat). Numériquement, on compte plus de VIEch, qui par leur courte durée (1 à 3 mois maximum en général), permet un premier engagement pour des jeunes qui découvrent le monde de la solidarité internationale.

Mais les caractéristiques de l'Aquitaine concernant le volontariat, ne doivent pas être appréciées à l'aune des répartitions statistiques entre les différentes formes d'engagement. En effet, l'Aquitaine forme chaque année plus d'une centaine de jeunes aux métiers de la solidarité internationale via l'Université ou la formation professionnelle (IFAID). Il est donc peu étonnant de constater que c'est une jeunesse diplômée (97 % ayant au moins un Bac+3, 80 % un Bac+5) qui s'engage dans la solidarité internationale : des volontaires qualifiés, où l'on compte de plus en plus de femmes qui représentent en moyenne 2/3 des effectifs.

Document 1 : nombre de VIES aquitains en 2010



## L'AFRIQUE A L'HONNEUR

Du fait de l'histoire de l'Aquitaine, la coopération des associations de solidarité comme des collectivités territoriales sont principalement tournées vers l'Afrique francophone (80 % des zones de coopération), bien plus que la tendance nationale (50% de VSI en Afrique).

En 2009, à l'initiative du MAEE, une concertation a abouti à la définition des Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES), qui ont vocation à regrouper les différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international.

On compte ainsi 3 familles de volontariat. Le volontariat d'initiation et d'échanges (VIEch) : toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales (chantiers de jeunes...); le volontariat de solidarité internationale (VSI) : toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat. Même si cette étude focalise sur les jeunes, notons qu'il existe également le volontariat d'échange de compétences (VEC) : toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir faire professionnel (mécénat de compétence, bénévoles retraités, congés de solidarité internationale). Il importe de préciser que, depuis mars 2010, l'engagement de service civique vient compléter cette typologie.

Au-delà de cette définition, cette concertation a abouti à la signature d'une charte commune pour les acteurs mettant en œuvre les VIES.

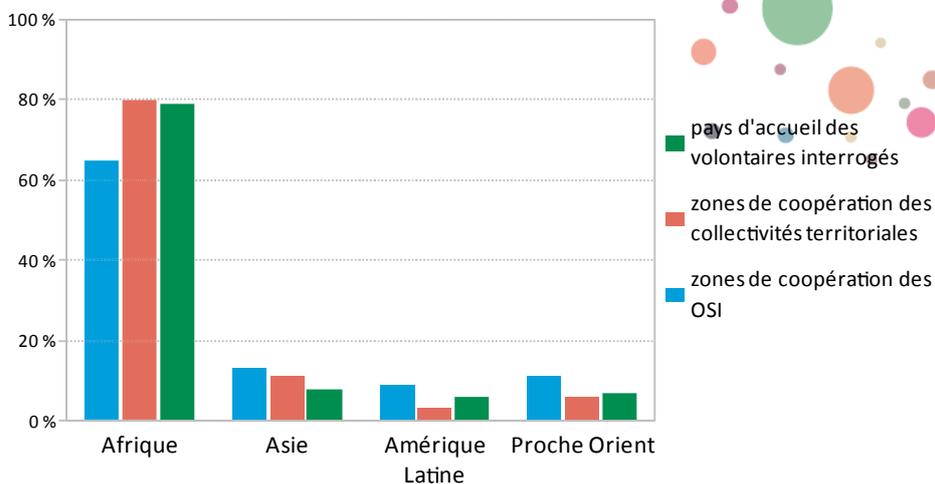
Cette étude, à l'initiative de Cap Coopération et de France Volontaires, poursuit plusieurs objectifs : établir un panorama des pratiques d'engagement volontaire et solidaire à l'international sur le territoire régional, identifier les pratiques actuelles, les améliorations suggérées par les acteurs ainsi que les complémentarités possibles entre ces acteurs au service de l'amélioration collective de ces pratiques.

Ce choix de disposer d'un socle commun et partagé de connaissances sur les VIES avant de définir les contours d'un partenariat avec les acteurs régionaux constitue un axe fort de la mission de France Volontaires comme organisation au service des acteurs. Une même étude a ainsi été menée en Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côtes d'Azur ou encore en Nord Pas-de-Calais. Plusieurs nouvelles études sont actuellement en cours de lancement.



Notamment, le Maroc et le Burkina Faso sont les deux pays qui concentrent le plus de projets.

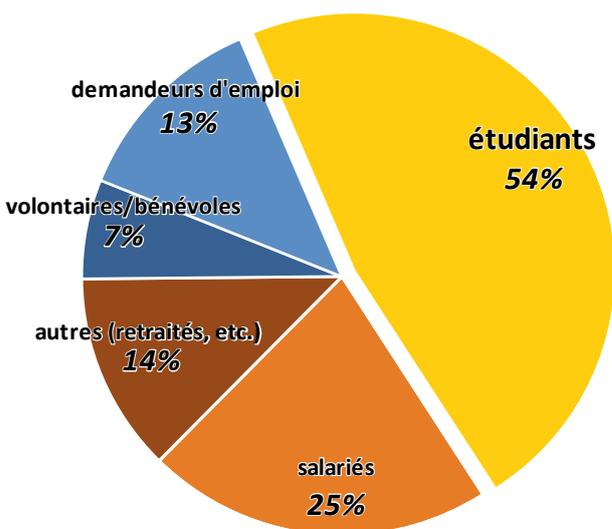
Toutefois, par rapport aux tendances nationales, les zones d'interventions des volontaires aquitains sont plus diversifiées dans le monde.



## DE L'ENGAGEMENT DÉSINTÉRESSÉ A LA PROFESSIONALISATION

La promotion de l'éducation au développement fait l'objet d'un intérêt croissant de la part des acteurs de la solidarité internationale qui y voient un moyen de sensibiliser le grand public et d'offrir aux volontaires de retour un espace-temps de restitution. 62 % des associations d'Aquitaine réalisent ainsi des activités de restitution sur le territoire et 1/4 des associations interrogées font de la solidarité internationale, sans envoyer de volontaires, en développant des actions de sensibilisation et d'information dans la région. L'éducation au développement permet ainsi de distinguer le voyage de la démarche construite des projets de solidarité internationale et pose par là même la question de la formation comme préalable à l'action.

Document 3 : situation des VIES avant leur engagement



Ainsi, motivé par la découverte et l'échange, le volontariat se détache désormais de la traditionnelle action de la philanthropie - qui persiste dans les perceptions - pour se rapprocher d'une démarche de plus en plus professionnelle. Si la moitié des volontaires interrogés qui partent en mission n'ont pas reçu de formation spécifique, la tendance générale reste aux renforcements de la préparation au départ et à la valorisation au retour. Là encore, il y a une grande différence entre les volontaires sous statuts et ceux hors statuts. Les volontaires sous statuts, VSI et SVE notamment, bénéficient systématiquement dans le cadre de leur volontariat d'une formation et d'un accompagnement sur leurs missions. Les VIEch restent relativement peu formés, principalement en raison du manque de structures de formation. Seul l'association Cool'eurs du Monde accompagne une centaine de jeunes sur des formations au départ et sur des activités de restitution. La formation reste une étape essentielle avant de partir pour des missions de solidarité internationale assurant une démarche de qualité pour le volontaire mais également pour les projets.

## VALORISER L'EXPERIENCE DE VOLONTARIAT

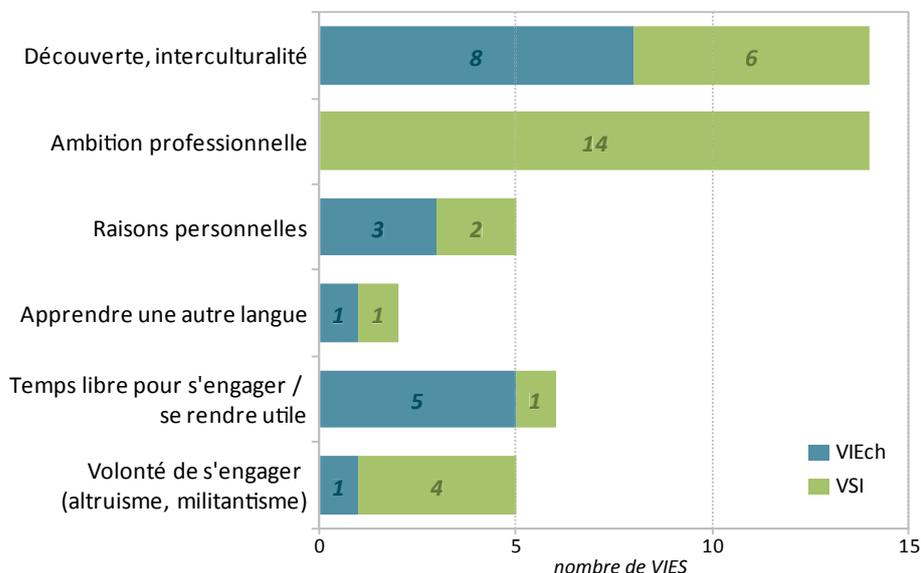
Si tous les acteurs de la solidarité internationale souhaitent une meilleure formation des volontaires, ces derniers souhaitent en retour que cette démarche d'engagement puisse être valorisée dans un parcours professionnel.

Deux obstacles majeurs expliquent les difficultés à valoriser l'expérience de volontariat : tout d'abord, la perception même du volontariat : les contextes politiques et sécuritaires des pays d'accueil (Mali, Niger, etc.) ou encore la lecture complexe des enjeux et des modalités (durée, niveau de compétences, motivations, etc.) du volontariat, donnent lieu à une perception souvent erronée, entre altruisme, exotisme et humanitaire. La deuxième difficulté vient du fait même des volontaires. En effet, le volontariat est un moment d'acquisition de compétences mais qui restent difficiles à identifier en tant que telles. En France,

le diplôme est un indicateur essentiel qui permet une identification des compétences. Or le volontariat n'est pas une démarche diplômante, même s'il existe des certificats délivrés en fin de mission, et les compétences acquises par le volontaire relèvent autant du « savoir-faire » que du « savoir-être » : gestion de conflits, intégration des processus d'interculturalité au projet, etc. Ainsi, 43 % des volontaires interrogés ont eu des difficultés à valoriser leur expérience dans leur insertion professionnelle et 1/3 d'entre eux ont suivi une orientation peu connectée avec leur expérience de volontariat. Ces statistiques montrent que, si pour une partie des volontaires leur engagement n'est pas motivé par l'ambition professionnelle, la majorité souhaite valoriser cette expérience dans leur parcours, voire même l'utiliser pour se créer un réseau dans le secteur restreint de la coopération et de la solidarité internationale.

Cette démarche vers la professionnalisation, nourrie à la fois de la nécessité de mieux former les volontaires et de mieux valoriser leurs compétences, s'insère dans une logique de rapport « Nord » - « Sud » en pleine mutation. Comme le souligne, le rapport du CLONG (11/2010), les pays partenaires du « Sud », après avoir longtemps accepté des volontaires du « Nord » pour l'opportunité qu'ils représentaient pour leurs projets, s'attachent de plus en plus à la question des compétences. Par ailleurs, pour les structures d'envoi au « Nord », le volontariat représente désormais un double enjeu à la fois pour leurs projets dans les pays partenaires et pour leurs propres territoires.

Document 4 : motivation des VIES pour leur engagement



## LE VOLONTARIAT, UN ATOUT POUR LES TERRITOIRES AQUITAINS

La reterritorialisation de l'expérience de volontariat est un enjeu essentiel pour le territoire Aquitain, quelque soit les formes d'engagement. Très tôt, les collectivités territoriales ont compris cet enjeu et développent une politique de dynamisation de leurs territoires suivant deux axes stratégiques.

D'une part, les collectivités territoriales développent des projets au « Sud » (90% de leurs projets de coopération) car ils représentent un potentiel de mobilisation important pour leur territoire. De plus, ces coopérations sont, pour des raisons historiques et sociologiques complexes, plus dynamiques que celles réalisées dans l'Union Européenne (10% des projets de coopération). En effet, les projets européens sont désormais plus autonomes sortant parfois de l'enceinte des institutions : des mairies, comme celle de Pessac, délèguent leurs projets européens à des comités de jumelage. Quant à eux, les projets réalisés au « Sud » mobilisent toujours les institutions, qui collaborent avec différentes familles d'acteurs du territoire : associations, entreprises ou encore universités, qui sont autant d'entrées pour le développement citoyen, culturel, économique du territoire.

D'autre part, les collectivités encouragent le secteur associatif, le plus dynamique en matière de projets au « Sud », par des financements (appel à projet, subvention, etc.) qui permettent de développer de projets et concourent ainsi à l'envoi de nombreux VIEch. Ces derniers réalisent, pour partie, des activités de restitution (animation, témoignages, exposition photos, activité d'éducation au développement) assurant le dynamisme du territoire et surtout une densification du dialogue social autour de thématiques citoyennes et culturelles. L'expérience de VSI reste plus difficile à recapitaliser pour le territoire aquitain. Tout d'abord parce que la logique des structures d'envoi, associations et collectivités, est plus celle d'un volontaire au service de leurs projets que de l'inverse : l'insertion professionnelle des VSI à leur retour reste encore un objectif peu prioritaire. Pour autant les collectivités territoriales, de par leur responsabilité sociétale, devraient s'employer à favoriser l'insertion dans le tissu économique aquitain de jeunes qui ont capitalisé des compétences et une expérience largement mobilisables dans d'autres secteurs d'activités en Aquitaine. Un chantier important est donc de créer des passerelles entre ces secteurs afin que le volontariat ne reste pas une expérience et des valeurs autocentrées sur le monde de la solidarité internationale, mais puisse être porteur de dynamiques transversales pour le développement de l'Aquitaine.

3



## LES ENJEUX A VENIR POUR L'AQUITAINE

Concernant le volontariat, il existe trois enjeux principaux pour le développement de l'Aquitaine. Premièrement, l'offre de volontariat devrait se développer à la faveur de deux éléments. La demande d'agrément VSI de l'IFAID, s'il était obtenu, devrait permettre de porter une vingtaine de VSI aquitains. Par ailleurs, le service civique à l'internationale (SCI), qui se met en place à l'heure actuelle, représente un potentiel de volontariat considérable. Si l'on suit les objectifs de l'agence nationale du service civique, on devrait compter environ 2 000 volontaires en service civique dont une centaine devrait s'engager sur des projets à l'international sur des durées très variables, de quelques mois à un an maximum. A l'heure actuelle, il reste de nombreuses interrogations sur les modalités administratives, de prises en charge de ces volontaires. En revanche, il est certain que le SCI dépassera en nombre le VSI et que son cadre plus souple (en termes de durée notamment) pourrait attirer de nombreux acteurs. Pour autant, ce sont deux volontariats bien différents : le VSI est conçu comme un volontariat-outil avec des exigences de compétences bien spécifiques, le SCI est quant à lui un volontariat comme objectif où la logique est moins aux compétences qu'au développement propre du volontaire à travers le projet. Unis Cité, principal opérateur de service civique en Aquitaine avec près de 60 % des effectifs, est déjà engagé sur la réflexion autour de la place du SCI en Aquitaine. Avec cette ouverture de 4' offre à un vingtaine de poste de VSI et une centaine de SCI, l'interrogation qui persiste est celle de l'identification des projets Sud qui pourront accueillir ces nombreux volontaires.

Le deuxième enjeu porte ainsi sur une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de volontariat. Si l'offre de volontariat se développe, l'interrogation est portée sur la construction même de cette offre avec une inquiétude attentive des acteurs aquitains sur la démarche qualité des projets. Bien entendu, au regard de l'activité associative en Aquitaine, tous les regards se tournent vers les associations du territoire qui auraient des projets dont la mise en place ou le développement pourrait faire appel à un ou des volontaires. En effet, les associations et les collectivités dans une moindre mesure, représentent un vivier de projets de solidarité internationale. L'enjeu serait d'accompagner ces acteurs pour qu'ils puissent percevoir l'utilité (ou non) d'un volontaire sur leur projet et de les aider à se structurer pour l'envoi de volontaire ; une démarche déjà effectuée pour identifier les structures d'accueil des volontaires en service civique en Aquitaine. L'enjeu de cette démarche est de s'assurer de la qualité des projets à l'interface entre une demande de volontariat toujours croissante et une offre qui s'ouvre à un public plus large.

Le volontariat international, quelque soit le statut, connaît ainsi un développement croissant au niveau national et l'Aquitaine participe de ce développement. Le troisième enjeu est donc de savoir comment les acteurs aquitains accompagneront ce développement du volontariat chez les jeunes notamment. Il a été souligné qu'à travers cette étude, une meilleure connaissance du volontariat en Aquitaine mais plus largement des acteurs de la solidarité internationale a été rendu possible. En effet, le volontariat est une des dimensions des projets menée par les acteurs aquitains de solidarité internationale. Mieux comprendre cette dimension, c'est permettre une meilleure connaissance des dynamiques territoriales. Mieux accompagner cette dimension, c'est assurer un plus large développement des territoires ici et là-bas.

Au regard des conclusions cette étude, rejoignant l'ambition politique de la Région Aquitaine, la création d'un dispositif aquitain autour des VIES apparaît comme un élément essentiel pour accompagner les transformations actuelles du volontariat en région. Un dispositif aquitain pourrait jouer le rôle d'observatoire régional et être garant de la démarche qualité dans laquelle s'inscrivent les acteurs régionaux. Une meilleure visibilité des projets aquitains trouvait également une résonance tout particulière au niveau national avec le concours d'acteur tel que France Volontaires, qui œuvre à l'appui de création de dispositifs régionaux de volontariat.

### Acronymes et définitions

*SVE* : Service Volontaire Européen est un dispositif de l'Union Européenne qui s'adresse à un public de 18 à 30 ans.

*Cooleurs du Monde* est une association aquitaine de solidarité internationale : <http://cooleursdumonde.org/>

*Le CLONG Volontariat* est un comité qui regroupe 14 associations d'envoi de VSI.

*Sources* : enquêtes spécifiques menées lors de l'étude (2010) auprès de 41 organisations et de 273 volontaires/bénévoles.



**BSERVATOIRE**



**FRANCE  
VOLONTAIRES**  
Echanges et solidarité internationale

